



« Places Réservées » en Nationale 3 (Saison 2017-2018)

Destinataires : Ligues Régionales
Copies : Comités Départementaux

Nombre de pièces jointes : 0

- Information**
- Diffusion vers : Clubs de Pré-Nationale**
- Echéance de réponse : 1^{er} au 30 avril 2017**

Le Bureau Fédéral de juin 2017 étudiera les demandes d'attribution de « places réservées » dans les Championnats de France de Nationale 3.

Pour la saison 2017-2018, **cette procédure s'adresse uniquement aux clubs issus de Pré-Nationale** n'ayant pas pu obtenir la montée en Nationale 3 au terme de la saison 2016-2017.

Le formulaire de demande d'une « place réservée » sera à remplir en ligne entre **le 1er avril et le 30 avril 2017** en suivant le lien : [FORMULAIRE](#)

Seules les candidatures effectuées par le biais de ce formulaire seront étudiées, la non production des éléments motivants votre demande ou la transmission hors délai équivaldra à un retrait de votre candidature.

Afin de motiver celle-ci, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire parvenir un dossier de présentation complémentaire via le lien suivant : <http://www.dropitto.me/sportive> (Mot de passe : CANDIDATURE).

Celui-ci doit respecter la dénomination suivante : *Date de la candidature - Demande place réservée NM3/NF3 - NOM du club (Numéro informatique) - doc X sur X*

Les éléments motivants votre candidature doivent traiter au minimum l'ensemble des points suivants :

- **Pertinence sportive**
 - Projet sportif du club,
 - Engagement sur le plan de la formation (Niveau des équipes de jeunes, le Label Club Formateur pouvant être un indicateur),
 - Capacité à respecter les obligations sportives,

- Capacité à respecter les obligations du Statut de l'Entraîneur,
- Capacité à assumer ses engagements par rapport à la Charte des Officiels (ne pas se limiter à un simple respect de la Charte),
- ...
- **Pertinence territoriale**
 - Cohérence du projet avec le Plan de Développement Territorial de la Ligue Régionale et du Comité Départemental,
 - Plus-value représentée par la candidature sur le Plan de Développement Territorial,
 - ...
- **Capacité financière du club à évoluer en championnat de France**
 - Budget actuel du club et situation financière au 30 avril 2017,
 - Capacité de financement du « surcoût » lié à la montée (éventuels accords de partenaires publics ou privés),
 - ...

Vous pouvez également joindre à votre dossier tout autre élément permettant au Bureau Fédéral d'apprécier le bien-fondé de votre sollicitation.

La Commission Fédérale des Compétitions étudiera les dossiers pour soumettre des propositions au Bureau Fédéral de juin 2017 qui répondra favorablement ou non à votre demande. La décision vous sera communiquée dans les meilleurs délais.

Dans le cas où il n'y aurait pas de candidats suffisamment intéressants, la Commission Fédérale des Compétitions se réserve le droit de procéder à un repêchage via le Ranking Fédéral (cf. Article 21 des Règlements Sportifs Généraux).

Nous restons à votre entière disposition et nous vous souhaitons une très belle fin de saison sportive 2016-2017.

Contact	Mail : sportive@ffbb.com	Tél. : 01 53 94 25 42
---------	---	-----------------------

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Alain SALMON Président de la Commission Fédérale des Compétitions	Sébastien DIOT Directeur des Pôles : Jeunesse et Territoires - Compétitions et Pratiques Sportives	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2017-01-25 5-COMPETITIONS Note Places Réservées en Nationale 3 (Saison 2017-2018) – VFIN	